BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 2375

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

820 801 363 RCS Lyon.
OPENBOX PROJETS.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 26, Rue Louis Blanc, Immeuble "le Rodin., 69006 Lyon.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION OpenBox Co Design&Build Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros Siège social : Immeuble "Le Rodin" 26 rue Louis Blanc 69006 LYON 814 878 377 RCS LYON OpenBox Projets Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros Siège social : Immeuble "Le Rodin" 26 rue Louis Blanc 69006 LYON 820 801 363 RCS LYON Aux termes d'un acte sous seing privé du 12 mai 2021 à LYON (69), les sociétés OpenBox Co Design&Build et OpenBox Projets ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la Société OpenBox Projets par la Société OpenBox Co Design&Build, à qui la Société OpenBox Projets ferait apport de la totalité de son actif, évalué à 15 693 397 euros, à charge de la totalité de son passif, évalué à -16 166 167 euros, soit un apport net de -472 770 euros. La Société OpenBox Co Design&Build, Société absorbante, détenant la totalité des titres de la Société OpenBox Projets, Société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital. De même, les apports effectués par la Société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la Société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. Le projet de fusion établi le 12 mai 2021 a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de LYON le 17 mai 2021 au nom des deux sociétés. Les créanciers des sociétés participant à l'opération de fusion dont la créance est antérieure à la date de parution du présent avis au BODACC peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de 30 jours à compter de la parution du présent avis. Pour avis..